

Discours intégral du président burundais à la Nation



Chers compatriotes, chers amis du Burundi,

1. Permettez- Nous d'abord de remercier Dieu, qui, sans désespérer, garde et protège le Burundi, les Burundi et les étrangers qui vivent dans ce beau pays. Que Dieu soit loué dans sa grandeur et respecté partout et pour toujours.
2. Le Burundi est un don que Dieu nous a fait pour que nous puissions, tous y vivre, nationaux comme étrangers, mais aussi un pays que nous devons aimer, servir et développer.
3. Si Nous jetons un regard rétrospectif, Nous constatons des réalités désagréables qui se sont produites au fur des années parmi lesquelles Nous notons les coups d'Etat qui n'ont pas épargné les institutions issues des élections démocratiques. C'est le cas des événements sanglants qui ont suivi les élections démocratiques organisées en 1961 et en 1993 et qui ont respectivement entraîné la mort du Prince Louis RWAGASORE et Melchior NDADAYE et certains de ses collaborateurs pour ce dernier.

Ces événements ont eu pour conséquences la mort de beaucoup de personnes innocentes, l'augmentation du nombre des veuves, veufs et orphelins, la destruction des infrastructures économiques et sociales, les réfugiés et les déplacés intérieurs. L'embargo imposé au Burundi a ajouté le drame au drame.

Chers compatriotes, chers amis du Burundi,

4. Les progrès déjà atteints recommandent aujourd'hui à tout burundais épris de paix de réfléchir dans le sens de la paix, de l'unité et du développement, ceux-ci étant des valeurs qui sont devenues notre cheval de bataille depuis que Nous sommes à la tête du pays suite aux élections démocratiques.
Nous avons informé, dès les premiers jours les burundais et la communauté internationale que Nous allions tout faire pour que le pays ne sombre pas encore dans les conflits cycliques que le peuple a endurés. C'est le pari que Nous devons gagner. Nous devons tous travailler conjointement d'arrache-pied pour y parvenir.
5. Nous avons promis à la population que Nous allions tout faire pour que la paix et la sécurité règnent dans le pays. Nous tenons à rappeler tout le monde que quiconque voudrait déstabiliser la paix et la sécurité de la population trouvera la route barrée. Nous l'avons dit, Nous l'avons promis, Nous tenons toujours à notre parole.

6. Nous profitons de cette occasion pour porter à la connaissance des Burundais et de la Communauté Internationale que chaque fois que Nous serons mis au courant des informations ou des activités destinées à déstabiliser la paix et la sécurité dans le pays, l'Etat ne ménagera aucun effort pour mettre hors d'état de nuire tous les déstabilisateurs confirmés. **« Celui qui initiera la guerre, celle-ci commencera chez- lui et finira chez- lui ».**

Qu'il soit Burundais ou étranger, il sera mis devant les instances habilitées. S'il est jugé coupable, avant même d'exécuter la sale besogne envisagée, il sera puni conformément à la loi. C'est dans ce cadre que les présumés coupables chargés de déstabiliser les institutions démocratiquement élues ont été arrêtés, écoutés et traduits en justice. Mais celui qui va braver l'ordre et la tranquillité du pays pour quelques motifs que ce soit sera sanctionné sans merci.

7. Nous demandons aux instances judiciaires de travailler sans état d'âme, de sorte que quiconque sera jugé coupable soit puni conformément à la loi. Nous le répétons, car c'est extrêmement important. A l'heure actuelle et tenant compte du pas déjà franchi, il est strictement interdit de condamner injustement quelqu'un sous prétexte qu'il est ressortissant de telle région ou qu'il est de telle ethnie ou qu'il est homme ou femme (genre).

Un crime n'a pas d'ethnie, n'a pas de région, n'a pas de genre. Ce n'est plus un prétexte pour un criminel. On est ce qu'on se fait.

8. Nous demandons à tous les prévenus accusés des actes de déstabilisation des institutions ou à leurs familles politiques ou nucléaires de ne pas profiter de cette situation politique actuelle pour semer la haine et la zizanie entre les frères et soeurs. Cette période est révolue. Chacun doit répondre de ses actes, laissons la justice faire son travail.

9. Ce qui convient pour les Burundais et qui a fait malheureusement toujours défaut, c'est l'amour pour autrui et l'amour de la patrie. Que chacun sache que ce qu'il fait soi-disant en cachette sera fin des fins connu. Ses paroles ou ses actes finiront par être découverts. Le mensonge finit par être démasqué. Il y a une période de mensonge et une période de la vérité. La vérité n'a pas besoin de béquille, seul le mensonge a besoin des béquilles.

10. Nous remercions cependant les médias ainsi que toutes les personnes qui, ces derniers temps, se sont évertués à avancer des idées différentes sur ce qui est en train de se passer aujourd'hui. Qu'ils continuent, car cela permettra finalement aux Burundais et aux étrangers de savoir parmi eux ceux qui disent la vérité et ceux qui disent le mensonge.

Heureusement et Dieu merci, les Burundais savent désormais déceler eux-mêmes la vérité compte tenu de l'expérience du passé. Dans leur jugement, ils sont maintenant caractérisés par la tempérance, la sagesse et l'esprit de discernement. C'est un pas important dans la vie d'un peuple.

11. Ceux qui disent la vérité seront écoutés et primés, les menteurs et ceux qui sèment la haine seront réprimés par voie judiciaire. Aux instances judiciaires concernées, Nous leur demandons de faire la lumière pour que les contrevenants à la loi soient punis à la hauteur de leurs crimes.

12. Concernant les personnes impliquées dans des actes de malversations économiques et de corruption, des lois en la matière sont en préparation et même en passe de promulgation. Elles seront jugées par les instances

habilités. Nous attendons de vous la patience et la non ingérence dans les responsabilités des autres sous risque de perturber et de saboter l'ordre.

Ce comportement ne sera pas non plus toléré. Tout ce que l'Etat a promis de faire sera fait. Cela exige la mise en place des lois et des moyens et certaines activités sont en train d'être réalisées, d'autres le seront petit à petit. Rien de sert de courir, ce qui est important pour le pays c'est de barrer définitivement la route aux fauteurs de troubles, d'affermir la voie de la paix, de la réconciliation nationale et de la lutte contre la pauvreté.

Les Burundais doivent se désolidariser à jamais des comportements dépassés.

13. Nous félicitons le peuple burundais pour avoir résisté aux informations tendancieuses de certains médias et de certaines personnes ces derniers jours. Nous les remercions pour avoir gardé le calme et pour avoir continué à vaquer à leurs activités habituelles sans crainte ni inquiétude de quoi ce soit. Nous tenons aujourd'hui à rassurer les Burundais comme les étrangers vivant dans Notre pays, qu'aucun danger ne plane sur la nation, les instances habilités sont à pied d'œuvre et livreront le résultat de leur travail au moment opportun.

Nous les exhortons à travailler avec assiduité, sagesse et objectivité, mais en attendant, que chacun s'occupe de ce qu'il doit faire en toute quiétude, car même s'il se dit beaucoup de choses aujourd'hui, la vérité est unique et elle ne proviendra que des instances habilités.

14. En ce qui Nous concerne, le rapport qui Nous est parvenu des services chargés de la sécurité et des instances judiciaires fait état de ce qui suit :

- Huit personnes ont été arrêtées par les instances de sécurité, qui les ont écoutées puis transmises aux instances judiciaires habilités pour enquêtes plus approfondies, le chef d'accusation étant la tentative de la déstabilisation des institutions.
- Parmi les personnes arrêtées, il y en a qui ont affirmé de leur propre gré devant les instances judiciaires qu'elles avaient préparé le renversement des institutions démocratiquement élues.
- Les enquêtes continuent jusqu'à ce que la vérité soit connue en ce qui concerne les mobiles de la planification d'un tel acte ignoble.

15. Cela Nous a montré qu'un plan de déstabilisation des institutions existait bel et bien. Ce qui est dit depuis quelques jours et ce qui est fait au niveau des médias et par certaines personnes pour des intérêts inavoués ont servi de leçons à l'Etat, aux serviteurs de Dieu, aux vrais hommes politiques, aux amis du Burundi et à tous les Burundais. Nous remercions vivement Dieu pour cette leçon inattendue.

De cette leçon, Nous en tirons beaucoup de courage et de dynamisme pour faire changer les mauvais comportements acquis durant les Gouvernements qui se sont succédés. Nous venons de réaliser que les comportements que Nous croyions révolus sont encore présents aujourd'hui.

Ils n'étaient pas morts, ils sont en veilleuse aujourd'hui. Nous demandons avec force à tout le monde de rompre avec les mauvaises habitudes du passé, de s'amender pour leur bien et le bien des autres. Les récidivistes seront exemplairement punis et chacun répondra de ses actes.

16. Nous demandons à tout le monde d'user de ses aptitudes pour contribuer à l'amour du prochain et de sa patrie. Nous devons Nous aider mutuellement et

avoir à l'esprit que personne ne se suffit et que les Saints ne sont pas nombreux sur cette terre. Au lieu de clamer haut et fort qu'on est saint, il faut d'abord faire le bilan de ses actes et de ses paroles. Un tel comportement Nous aidera à renouer avec les bonnes pratiques du passé qui avaient toujours caractérisé la politesse des Burundais.

Nous allons décidément punir tous ceux qui vont se rendre coupables des actes répréhensibles. Ces sanctions seront destinées à les redresser, à les garder dans la bonne voie et à les protéger.

17. Concernant les malfaiteurs armés qui ces derniers jours lancent des grenades dans des bistrot et tuent sans vergogne les personnes innocentes, le Gouvernement condamne sans ambages de tels actes et profite de cette occasion pour exprimer son indignation. L'Etat présente ses condoléances et son soutien aux familles éprouvées. Car, dans ce cas, quand une famille perd un de ses membres, ce n'est pas seulement la famille qui perd c'est le Burundi entier.
18. Le Gouvernement réitère sa détermination à tout faire pour que tous les déstabilisateurs présumés de la sûreté de l'Etat soient portés à la connaissance du public et punis. Nous félicitons les responsables de la Sécurité Publique pour les mesures déjà prises allant dans le sens de débusquer les malfaiteurs et de les arrêter. Les services de sécurités vont incessamment montré ces malfaiteurs à la population pour qu'ils expliquent eux-mêmes les objectifs de leurs actes et révèlent les commanditaires. Dans les meilleurs délais, les juridictions doivent se mettre à l'œuvre pour juger, montrer et punir publiquement les coupables.

Chers compatriotes, chers amis du Burundi,

19. Avant de terminer Notre propos, Nous voudrions encore une fois tranquilliser le peuple burundais et les étrangers qui vivent chez- nous sur les tentatives de déstabilisation des institutions observées ces derniers jours, car le Burundi est sous la protection de Dieu et de ses dirigeants. Nous devons converger nos regards vers l'avenir.
20. Que tous les Burundais s'attèlent au travail de développement et de reconstruction. Qu'ils contrôlent leurs langues et ne l'utilisent que pour les actes qui construisent le pays et qui unissent les hommes. Celui sèmera la haine sera jugé au prorata des préjudices causés par sa langue.
Maintenant c'est le moment de construire et non de détruire, le moment de la vérité, le moment de la réconciliation. Personne ne pourra Nous dévier de cette trajectoire et même Dieu ne pourrait autoriser un tel sabotage.
Pour les actes de détournements des biens de l'Etat et de corruption, les mesures appropriées sont en train d'être étudiées en vue de conjurer à jamais de telles pratiques. Nous prendrons nos responsabilités sans état d'âme. Nous demandons que les procès de la rue cessent, que certaines radios et certains hommes de média ne se substituent plus en juges ou en juridictions.
21. Concernant les droits de la personne humaine, cela figure t dans notre le programme du Gouvernement et les réalisations sont satisfaisantes malgré quelques exceptions. De toutes les façons, c'est mieux qu'hier et les services de sécurité doivent continuer à améliorer leurs performances. Celui qui ne voit pas cette réalité qui crève cependant les yeux est sans nul doute aveugle. Celui qui sera abusé dans ses droits devra porter plainte aux instances habilitées et

son cas sera analysé et jugé. Mais aussi chacun doit savoir les droits individuels sont assujettis aux droits collectifs et au droit de l'Etat. La contribution à l'honneur de la patrie est une tâche dévolue à tout un chacun.

L'éducation aux droits de l'homme est un travail permanent. Quiconque se rend coupable des actes de violation des droits de l'homme sera puni conformément à la loi et sans exception.

22. Pour ceux qui restent dans des cachettes, qu'ils en sortent et se présentent à la justice pour couper court avec les spéculations de toute nature qui peuvent se faire en leurs détriments. La justice les attend dans leurs intérêts.

**Que Dieu bénisse ce pays et ses habitants,
Vivent la justice, la vérité et l'amour au Burundi,**